

Canicules, îlot de chaleur urbain : lancement de la start-up d'état "Plus fraîche ma ville" pour éclairer les décideurs



Alors que l'année 2022 a été marquée par plusieurs épisodes caniculaires, un récent rapport du GIEC, dédié à l'adaptation au changement climatique, confirme que les canicules seront à l'avenir plus fréquentes, longues et intenses. Pour les décennies futures, elles vont représenter un problème majeur de santé publique en ville. Au-delà de l'inconfort qu'elles génèrent, ces vagues de chaleur intensifient le phénomène d'îlot de chaleur urbain (ICU), qui représente la différence de température entre le centre-ville et la campagne environnante, ainsi que la surchauffe urbaine, qui cause des températures de surface très élevées de certains matériaux et l'inconfort thermique pour les citoyens.

Pour accompagner les collectivités à la mise en place de mesures de rafraîchissement efficaces, durables et pérennes dans un contexte de changement climatique, l'ADEME accompagne au sein de son incubateur « l'Accélérateur de la transition écologique » la start-up d'État « Plus fraîche ma ville » <https://plusfraichemaville.fr/>. Soutenue par l'Association des Maires de France, elle a pour objectif de développer avec les parties prenantes une solution numérique d'aide à la décision pour renforcer le rafraîchissement urbain de nos villes.

Légende : Plante & Cité - rue végétalisée à Montreuil Bellay

Liens utiles

En savoir plus
plusfraichemaville.fr